



Annexe Règlement Intérieur

Les Chemins de Mansac

Cotisations 2021

Adoptées à l'assemblée Générale du 03 Avril 2021.

Cotisation annuelle des membres actifs :

Adulte seul : 18 €

Enfant -18ans : 8 €

Enfant -10ans : Gratuit

2^{ème} adulte d'une même famille : 12 €

3^{ème} adulte d'une même famille : 10 €

Famille : 2 adultes et 2 enfants ou plus : 40 €

Cotisation des membres bienfaiteurs :

Droit d'entrée : minimum 35€

Cotisation annuelle : 25 €

Fait à Mansac le 03 Avril 2021

Le Président de l'Association
Stéphane GAUGET

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'S. GAUGET', is written below the printed name of the president.